

Déclaration de la FSU aux Comités Techniques du 20 février 2017

M. Molossi,

Le 23 janvier 2017, nous adressions une lettre ouverte CGT-FSU au Maire de Montreuil demandant que les orientations en matière de dialogue social soient suivies d'actes concrets, en respectant les statuts de la fonction publique et en nous respectant.

Or, nous constatons que des cadres sont écartés sans respect des procédures statutaires, soit disciplinaires, soit en utilisant la mutation comportant changement de situation après avis de la Commission Administrative Paritaire.

Dans cette lettre ouverte, nous indiquions aussi notre désaccord sur le déroulement des réorganisations à passer en Comité Technique, la non concertation avec le personnel et nous demandions donc le report du Comité Technique du 30 janvier 2017.

Le 26 janvier 2017, vous nous répondiez que vous mainteniez la réunion du Comité Technique du 30 janvier 2017 à cette date, considérant, entre autres, que les concertations avaient effectivement eu lieu.

Concernant les cadres écartés, si nous pouvons constater que la mission de préfiguration est devenue une « cellule de prévention des risques et des crises majeurs » dans l'ordre du jour du Comité Technique du 20 février 2017, il n'en reste pas moins que vous vous exonérez du passage en Commission Administrative Paritaire qui est une garantie statutaire essentielle.

C'est pourquoi, nous avons expliqué sur notre site internet, les raisons pour lesquelles nous ne participerions pas au Comité Technique du 30 janvier 2017 dans un billet publié le 28 janvier 2017.

Depuis, que constatons-nous ?

Le Maire, non seulement, ne répond pas notre lettre ouverte mais, en outre, passe par-dessus-nous pour rencontrer directement l'ensemble des agents. Ce faisant, il montre le peu d'intérêt qu'il nous porte et décrédibilise le dialogue social.

Notre syndicat FSU ne l'accepte pas et demande à la municipalité de retrouver le chemin d'un réel dialogue social prenant en compte les propositions des syndicats.

Nous constatons aussi que nous avons eu à peine assez de temps pour examiner les points qui sont à l'ordre du jour de nos deux comités techniques d'aujourd'hui (celui du comité technique du 30 janvier, reporté de fait et celui d prévu pour le 20 février 2017) et rencontrer les personnels concernés.